



Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Avis d'Enquête Publique Mise à jour du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées & Création du Zonage des Eaux Pluviales

Le public est informé qu'en application de l'arrêté n°2026-46 pris par M. Le Maire de Saint-Germain-sur-Ay le 3 avril 2026, une enquête publique est ouverte en vue de la mise à jour du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées et de la Création du Zonage des Eaux Pluviales de la commune de Saint-Germain-sur-Ay.

Le dossier d'enquête sera déposé en mairie de Saint-Germain-sur-Ay du Lundi 27 avril 2026, 15 heures au Vendredi 29 mai 2026 inclus, 17h30mn afin que les habitants intéressés puissent en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête le dossier sera également consultable à l'adresse :

- <https://www.saintgermainsuray.eu> (site internet communal) ;
- <https://www.registredemat.fr> (site du registre dématérialisé).

Il est précisé que l'Autorité Environnementale (MRAE) indique dans son avis n° MRAe 2025-6024 du 18 septembre 2025 que le projet de Mise à jour du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées et de Création du Zonage des Eaux Pluviales de la commune de Saint-Germain-sur-Ay n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Les personnes intéressées pourront formuler pendant la durée de l'enquête leurs observations sur le projet :

- **sur le registre papier prévu** à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture, à la mairie de Saint-Germain-sur-Ay ;
- **directement auprès du Commissaire-Enquêteur lors de ses permanences en mairie :**
 - le Lundi 27 avril 2026 de 15h à 17h30,
 - le Mercredi 6 mai 2026 de 10h à 12h,
 - le Vendredi 15 mai 2026 de 15h30 à 17h30,
 - le Vendredi 29 mai 2026 de 15h30 à 17h30.
- **par voie postale**, sous pli cacheté, à l'adresse suivante : Mairie – 16 rue de l'Eglise – 50430 Saint-Germain-sur-Ay, à l'attention de M. André NÉRON, commissaire-enquêteur – Enquête Publique - mise à jour du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées et création du zonage des Eaux Pluviales de la commune de Saint-Germain-sur-Ay ;
- **par voie électronique** sur le site internet du registre dématérialisé <https://www.registredemat.fr> ;
- **par courrier électronique**, à l'adresse mairie@saintgermainsuray.fr, en indiquant dans l'objet : à l'attention de M. André NÉRON - Enquête Publique - mise à jour

du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées et création du zonage des Eaux Pluviales de la commune de Saint-Germain-sur-Ay. Les observations et les propositions du public adressées au commissaire-enquêteur par courrier électronique seront visées et annexées par ses soins au registre d'enquête public tenu à disposition du public.

Par décision du 27 novembre 2025 de Madame La Présidente du Tribunal Administratif de Caen, M. André NÉRON est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à M. Le Maire le dossier avec son rapport accompagné de ses conclusions motivées et avis.

Une copie du rapport, des conclusions motivées et avis, sera transmise à M. Le Préfet.

Au terme de l'enquête publique, le projet de Mise à Jour du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées et de Création du Zonage des Eaux Pluviales de la commune de Saint-Germain-sur-Ay sera soumis à délibération du conseil municipal pour approbation avec modifications éventuelles tenant compte des observations du public, des conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur.

Le rapport, les conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Germain-sur-Ay pendant une année à compter de la date de remise du rapport et des conclusions.

Ces documents seront également mis en ligne pendant une année sur le site internet de la commune (<https://www.saintgermainsuray.eu>) et sur le site internet du registre dématérialisé (<https://www.registredemat.fr>).

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la commune de Saint-Germain-sur-Ay, M. Le Maire (02 33 07 15 34).

Le Maire,
Christophe GILLES

